

LEAHY

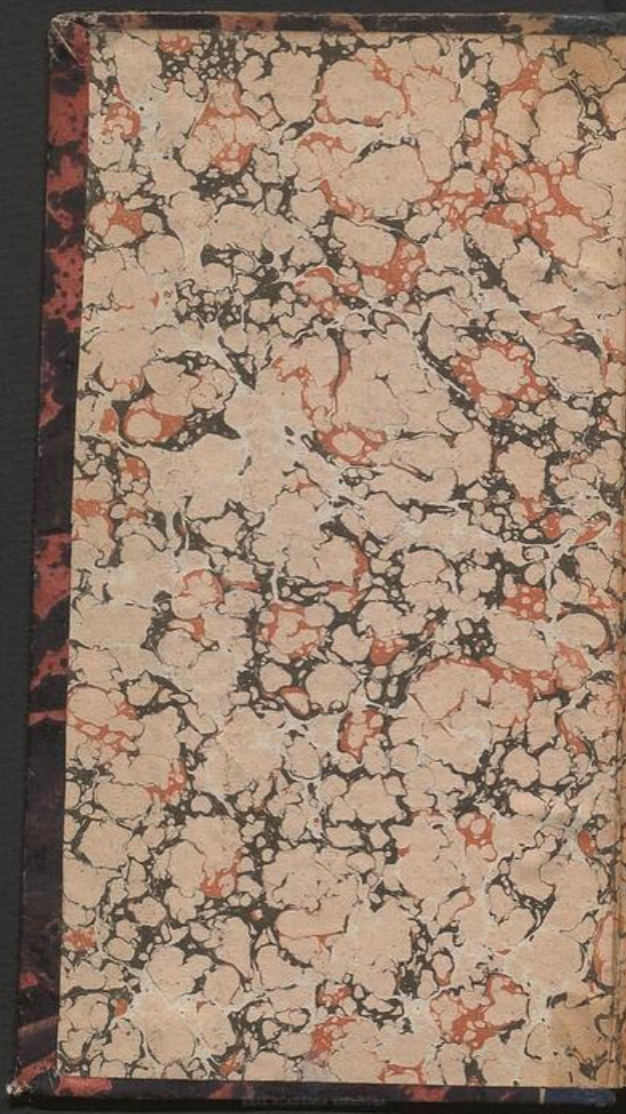
RISE

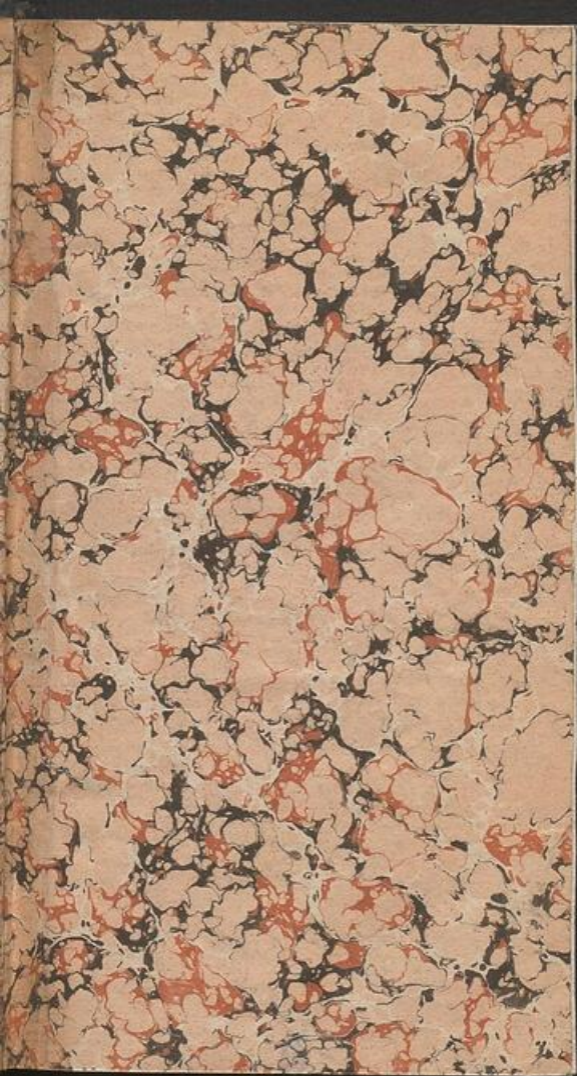
1888

10

X

75





10-X-75



TACHEOGRAPHIE
FRANCOISE,
ET LATINE.

TACHEOGRAPHIA
LATINO-GALLICA.



TACHEOGRAPHIE

O U

L'ART D'ECRIRE
aussi vite qu'on parle.

*Renfermé sous tres-peu de preceptes,
Le tout enseigné par une methode
briève & fort intelligible, ex-
pliquée par plusieurs exemples.*

Par le Sieur
CHARLES A. L. RAMSAY,
Gentil-homme Ecoïlois.

*Mis en lumiere pour l'usage des Theolo-
giens, Jurisconsultes, Gens qui font
profession des Lettres, Medecins, Etu-
diens, & de tous ceux qui font des
Recueils de Sermons, & autres pieces
d'eloquence.*

Traduit depuis peu de Latin en François
par le sieur A. D. G.



Suivant la Copie imprimée

A P A R I S, 1683.

TACHEOGRAPHIA

SEU

ARS CELEBRITER

*& compendiosè qualibet inter
perorandum verba, ut ne unum
quidem excidat, describendi.*

Præceptis paucis comprehensa,
idque methodo brevi ac perf-
picua tradita, plurimisque
exemplis illustrata.

OPERA

CAROLI ALOIS. RAMSAY

Nobilis Scoti.

In bonum usum Theologorum, Ictorum,
Scribarum, Medicorum, omniumque
Studiolorum, necnon concionum audi-
torum singularem gratiam, in lucem
edita.



PARISIIS EXCVDEBAT,

1683.





AU ROY,



SIRE,

Tous les Peuples étran-
gers sont si généralement
persuadés de vôtre douceur,
& de vôtre clemence , par
les effets , que beaucoup
d'entr'eux en ont ressenti,
lors qu'ils ont eu l'honneur



LVDOVICO XIV.
GALLORVM
& Navarraeorum Regi.

Pio, Felici, Christianissima
Carolus Aloisius Ramsay
N. S.

NON vereor, LV-
DOVICE REX
CHRISTIA-
NISSIME, ne tua non
mihi facile concedat om-
nibus penè totius orbis
terrarum gentibus ac na-

d'approcher de V Ô T R E
M A J E S T E' ; Que je n'ay
pas sujet de craindre, qu'El-
le me refuse de mettre à ses
pieds ce petit Ouvrage de
mon industrie, tout pauvre
qu'il est, sous les auspices
de son glorieux Nom.

Il est vray Grand Roy,
que ce que je prens la li-
berté d'offrir à V Ô T R E
M A J E S T E', est tres-peu
de chose : Mais il est vray
aussi, que non seulement
l'auguste caractere de Roy,
qui est si veritablement im-
primé en Vous ; mais en-
core la grandeur de vôtre
Ame, la force & la delica-

tionibus probata jam pridem spectataque benignitas, ut hoc, quicquid est, quantumvis tenue atque exiguum, ab industria mea profectum, tuoque gloriosissimo nomini dicatum, ad augustissima Majestatis tuae pedes supplex deponam.

Summa est LUDOVICE MAGNE, quis neget? illius, quod hic tuae Majestati, à pietate atque observantia mea consecrandum offertur, muneris te-

tesse de vôtre Esprit , & la vertu que vous unissez si bien dans toutes vos actions avec la gloire, vous portent si fort au delà de toutes les conditions humaines , que la valeur & la beauté des choses les plus rares, quand même tous les hommes auroient travaillé à les rendre parfaites , ne meritoient jamais de vous estre offertes.

Ces reflexions , S I R E, qui m'avoient fait balancer jusqu'aujourd'huy , & m'avoient suspendu entre le peu de valeur de cét ouvrage , & le lieu que je de-

nuitas; Sed summa etiam
 est illius, cujus id ipsum
 Majestati consecratur, nō
 animi solum & ingenij,
 verum etiam virtutis &
 gloria, totiusque adeo con-
 ditionis sublimitas, qua-
 que multo excelsiore atque
 illustriore sita sit loco,
 quam, quo ulla non dicam
 cujusquam; vel exquisi-
 tissimi pretiosissimiq; mu-
 neris raritas, sed omnium
 prorsus adeo rerum huma-
 narum praestantia queat
 pertingere. Vt nihil jam

vois choisir pour le mettre au jour ; Ne sont plus assez fortes , pour retenir l'empressement , que j'ay de l'offrir à VÔTRE MAJESTÉ , comme une marque du respect , & de l'attachement zélé que j'ay pour elle , & de la veneration , que j'ay toujours eüe , pour son illustre Nom.

Puisque donc, S I R E, la justesse de vôtre discernement , la prudence de vos jugemens , & la sagesse de vos conseils , qui font croire à tout le monde que les lumieres de vôtre Ame ont quelque chose de divin, en

propterea esse causa vi-
 deatur, cur ea, qua varias
 me hactenus in partes di-
 straxit, ancipitemque mihi
 reddidit ad deliberandum
 locum, indignitatis cogi-
 tatio, animum meum diu-
 tius debilitare aut à susce-
 pto semel, venerandi co-
 lendique tui nominis insti-
 tuto revocare, incitatissi-
 mumque pietatis atque ob-
 servantis erga te meae,
 cursum studiumque de-
 beat retardare. Cum enim
 Te Regem unum post ho-

laissant d'immortelles mar-
 ques à la posterité, que vous
 estes le seul Roy, qui a me-
 rité de porter les noms glo-
 rieux de Grand & de Bon,
 & le seul aussi d'entr'eux,
 qui a rempli avec plus d'é-
 clat, & avec plus de justice,
 la place de la Divinité dont
 les Rois aussi équitables
 que Vous, S I R É, font
 les images vivantes icy-bas;
 Vous élevent si fort au des-
 sus de la condition ordinai-
 re des autres hommes que
 VÔTRE MAJESTÉ' re-
 garde tout ce que le Mon-
 de contient de plus grand
 beaucoup au dessous d'elle,

minum memoriam opti-
 mum & maximum, sum-
 mumque illum in terris
 atque ipsi Divinitati pro-
 ximum locum, non nomine
 tantum & specie, sed re,
 & veritate, egregie tuen-
 tem, inusitata quaedam,
 planeque divina mentis
 vis ac prestantia super
 omnem communis homi-
 num sortis & conditionis
 mediocritatem tam altè,
 tantoque intervallo extu-
 lerit, ut omnia, quae sunt,
 habenturque in rebus hu-

Ne feroit-ce pas travailler en vain, ou plutôt avec folie & temerité, que de vouloir chercher quelque chose qui pût non seulement convenir, moins encore être proportionné, en quelle manière que ce soit, à la vaste Grandeur de VÔTRE MAJESTÉ.

Et que pourroit-on trouver en effet, dans tous les genres d'écrire, divers, d'assez singulier, ni dans un si grand nombre de Livres écrits avant nous, & parmi nous d'assez élégant, d'assez rare, & d'assez admirable, qui pût se soutenir par son

manis altissima & sum-
 ma, longè infra te ipsum
 posita, intueare ac despi-
 ceas: cuius queso tandem,
 non dicam, arrogantia &
 stultitia, sed temeritatis ac
 dementia foret, querere
 velle aliquid, quod huic
 tanta celsitudini atque
 eminentiæ oblatum, non
 modo par, sed ulla omni-
 no etiam ex parte conve-
 niens esse posse videatur?
 Ecquodnam enim reperiri
 poterit ex omni, penè jam
 infinita scriptorum varie-

propre merite devant la Ma-
 jesté d'un grand Roy, à qui
 tout cede, & qui a rempli
 toute la Terre du bruit de
 son nom, & de l'éclat de
 ses glorieuses actions, ni
 qui fut digne d'un Prince,
 à qui le droit & la nature
 ont donné une puissance
 Souveraine, qu'il soutient
 admirablement, par mille
 qualitez éminentes, de la-
 quelle il ne se sert que pour
 faire de grandes choses, &
 pour combler tous les hom-
 mes de ses bien-faits ? Qui
 semble outre cela avoir esté
 accordé par un singulier
 bien-fait de la providence,

tate ac multitudine, tam
 egregium & singulare,
 tam rarum atque exqui-
 situm, tam inusitatum at-
 que admirabile literarum
 aut scriptigenus, quod sa-
 tis dignum, suo ipsius
 merito, jure censeatur
 Majestate illius Regis,
 qui totum propemodum
 orbem terrarum Nomi-
 nis sui rerumque pracla-
 rissimè gestarum gloria
 impleverit? qui natura
 ac fortuna omnibus ex-
 cellentissimis presidiiis ac

pour estre l'appuy & le soutien de la Chrestienté, dont les affaires panchoient fort du côté de la ruine.

Je diray de plus, qu'il est impossible de trouver un Roy qui s'acquite si dignement des augustes fonctions de cette premiere dignité d'entre les hommes, ni dont les grandes & admirables manieres de gouverner puissent si veritablement représenter cét empire plein de justice, de verité & de clemence, qui doit enfin arriver, & qui est promis depuis si long-temps aux hommes, duquel plusieurs doutent

dotibus, ad præclarè agendum, universamque humani generis societatem, immortalibus suis Beneficiis complectendam, divinitus ornatus atque instructus, inclinatis vehementer ac propemodum jam collabentibus Christiani nominis ac populis singulari quodam suprema providentiæ munere datus atque concessus meritò esse videatur: qui augustissimo illo suprema inter homines dig-

avec raison ; Si les Siecles
 passez ont veu quelque cho-
 se d'approchant chez eux,
 & si le Siecle present & ceux
 de l'avenir , ramassant tout
 ce que l'un a de plus illustre,
 avec ce que les autres au-
 ront jamais de plus grand,
 pourront en imiter la gran-
 deur & la conduite.

C'est pourquoy je ne vois
 pas que la memoire des
 hommes puisse rien fournir
 qui ne soit au dessous de
 celuy qui seul a non seule-
 ment lassé la jalousie & l'en-
 vie de ce siecle , & fait ou-
 blier la gloire des Heros qui
 ont esté adorez par l'anti-

nitatis ac potestatis munere ita fungatur, talemque in obeundo illo verissimi justissimique optimi imperij speciem humano generi denuo suscitatum exhibuerit, qualem multi, non sine ratione dubitant, an ulla unquam aut prisca aspexerit memoria vetustas, aut eorum qui nunc sunt, praesens aspiciat hominum aetas, aut ulla denique suscitari deinceps aspectura sit consequentiū seculo-

quité ; Mais encores qui par une grandeur d'ame inouïe , & par une singuliere prudence qui a toujours accompagné les grandes actions , dont son genie seul estoit capable , a passé fort au delà de l'attente & de l'esperance de la Posterité.

Afin donc, SIRE, que la foible bassesse des hommes n'ozât aspirer à cette grandeur , qui vous distingue si fort d'eux, vous avez fermé par tous ces beaux endroits, (non seulement à moy qui suis le moindre de tous, mais encore à ceux qui sont

rum temporumque posteritas. Quare non sanè video, quid sit, quòd ex omnium aetatum hominumque memoria desumere quisquam possit, dignum eo, qui solus omnem, non suæ modo aetatis emulationem atque invidiam, sed ipsius etiam antiquitatis gloriam, omnemque adeo totius posteritatis spem & expectationem, incredibili atque inauditâ quadam altitudine animi, ingenij, Consilij

& qui feront) les chemins
 qui pouvoient conduire au-
 près de VÔTRE MAJESTÉ.
 Ca je ne pense pas, SIR E,
 que parmy tous les Gens de
 merite & de science qui ont
 eu l'honneur de dédier leurs
 Ecrits & leurs veilles à VÔ-
 TRE MAJESTÉ, desquels
 la plus considerable partie
 n'a pû trouver de plus di-
 gne, ni de plus vaste matie-
 re, que dans les glorieuses
 actions que vous fournissez
 tous les jours, comme au-
 tant d'exemples à la Poste-
 rité; Il s'en trouve un seul
 qui n'avouë librement, que
 lors qu'il a osé vous offrir
 quelqu'un

filij, virtutisque ac re-
 rum gestarum magnitu-
 tudine & gloria supera-
 vit. Ergo ex hac quidem
 parte, ne ad Tuam illam
 humana omnia longissimè
 superantem ac transcen-
 dentem sublimitatem, cu-
 jusquam humilitas aspi-
 rare audeat, non mihi soli,
 omnium facile minimo,
 sed omnibus pariter, qui-
 cumque aut jam sunt,
 aut fuerunt, aut erunt
 mortalibus, aditus ad
 Tuam Majestatem pe-
 ã

quelqu'un de ses ouvrages
il n'avoit pas tant considéré
ce qu'exigeoit de lui la gran-
deur du mérite de VÔTRE
M A J E S T E', que le zele &
l'amour respectueux qu'il
avoit pour Elle; Et qu'ayan-
jugé aussi difficile d'unir son
devoir avec vôtre rang, qui
est mal-aisé de faire arriver
sa foiblesse au point élevé
de vôtre gloire, il avoit en-
trepris au delà de ce qu'il
pouvoit, pour faire une par-
tie de ce qu'il devoit; Af-
qu'après avoir témoigné
une singuliere passion, qui
pleût à VÔTRE M A J E S T E'
d'honorer de sa veüe les tr

ritus omnis interclusus
 est. Neque enim ex om-
 nibus iis doctrina ac sa-
 pientia laude præstantibus
 viris, qui sua scripta
 Majestatis ac nominis
 Tui fulgentissimo splen-
 dore illustrare voluerunt,
 quorum insignis quedam
 est pro Tuis maximis
 plurimisque ornamentis,
 & incredibilis multitudo,
 quenquam fore arbitror,
 qui apertissimè liberrime-
 que confiteatur, se, cum
 suas Tibi lucubrationes

vaux qu'il luy offroit ; il eût
 raison en même temps d'at-
 tendre leur jugement de vô-
 tre clemence & de vôtre
 douceur , plûtost que de
 vostre justice & de vostre
 severité, & plus d'estime &
 de recompense de loüanges
 du côté de sa bonne volon-
 té , que du costé du merite
 de son present. Mais enfin
 la derniere perfection de
 vostre vertu, & l'entiere
 consommation de vostre
 gloire, consiste, SIRE, en
 ce que vous avez uni si
 étroitement en vostre Per-
 sonne, une grande Majesté
 avec une grande douceur,

Et vigilias offerre ac de-
 dicare fuerit ausus, non
 tam, quid Tua Majes-
 tas postularet, quam quid
 sua erga illam pietas atque
 observantia desideraret,
 spectasse, neque tam vir-
 tutis ac dignitatis Tuæ,
 quam officij sui rationem
 habuisse, potiusque quan-
 tum sua imbecillitas pres-
 tare potuerit, quàm quan-
 tum tuæ fortunæ Et con-
 ditionis exegerit sublimi-
 tas, Et effecisse, Et effi-
 ciendum suscepisse, ut,



qu'autant la premiere im-
 prime de respect & de
 crainte dans l'ame de ceux
 qui naturellement sont for-
 cez à vous admirer & avoir
 du respect pour vous , afin
 que tous les hommes con-
 noissent qu'il est dangereux
 de s'approcher temeraire-
 ment des rayons d'une lu-
 miere si penetrante, autant
 la derniere a de force, pou-
 raffermir dans les cœurs qui
 vous aiment déjà d'inclina-
 tion , ce fort attachement
 qu'ils ont pour vôtre Augu-
 ste Personne, & cette bouil-
 lante ardeur pour vostre
 service ; Et si l'une donne

cum suas Tuæ Majestati
 ac nomini dicatas vigi-
 lias respici abs te summo-
 perè atque unicè deside-
 ret, simul tamen etiam
 illud à Te omni quo possit,
 studio ac diligentia conten-
 dat, ut ad respiciendas eas,
 non justitia ac severitatis,
 sed clementia potius atque
 humanitatis tuæ oculos,
 deflectas, animique potius
 ac voluntatis, quàm aut
 facultatis suæ; aut ipsius
 etiam oblatis muneris di-
 gnitatis rationem, Tibi

de la terreur & de l'épouvan-
te aux uns; L'autre en échan-
ge fortifie la confiance que
les derniers ont en vostre
clemence, & les oblige de
s'y abandonner entierement
pour vivre en seureté sous
vostre protection . & sous
l'abry salutaire de vostre
Puissance.

L'effet de toutes ces ve-
ritez a esté, S I R E, que ceux
qui ont remarqué en Vous
le parfait assmblage de
l'humanité & de la Majesté,
& qui ont veu reluire dans
vostre Air, & sur vostre Vi-
sage, le caractere éclatant
de ces deux grandes vertus,

ducendam existimes. Sed
 illa demum summa atque
 extrema incōparabilis vir-
 tutis & gloria tuæ perfectio
 & consumatio est, quod
 summa Majestas cum
 summa pariter comitate in
 Te ita copulata atque cō-
 juncta est, ut, quantum
 altera omnium mortua-
 lium animos in Tui
 admirationem veneratio-
 nemque impulsos, deter-
 ret ac revocat, ne quis ad
 tanta claritatis splendo-
 rem temerè appropinquare

qui vous font reconnoître
 si-tost, pour grande que soit
 la foule qui vous environne ;
 Bien loin de demeurer
 éloignez pour considérer
 vostre Grandeur de loin
 (ainsi que l'on fait pour
 mieux discerner les choses
 élevées, & se contenter
 faire des vœux pour son
 accroissement ; ont jugé
 contraire qu'ils devoient
 border VÔTRE MAJESTÉ
 pour être les proches té-
 moins de sa bonté & de
 sa clemence, & pouvoir
 faire des remarques fidelles,
 la beauté de ses actions,
 & laisser des monumens in-

audeat, tantum altera in
 amorem Tui studiumque
 inductos, eosdem invitet
 atque alliciat, ut, omni de-
 posita formidine, huic tan-
 ta benignitati sese quàm
 liberrimè committant, &
 salutaris hujus luminis
 amœnissimis radiis quàm
 fidentissimè sese exponant.
 Quibus quidem rebus jam
 diu perfectum est, ut ij; qui
 pulcherrimam istam dua-
 rum maximarum præ-
 stantissimarumque virtu-
 tum gravitatis & hu-

mortels, & des gages publics de leur devoir & de leur inclination.

Il ne faut donc pas s'étonner, S I R E, si toutes les Provinces de vostre Royaume fournissent une si grande quantité d'esprits rares, qui travaillent chaque jour à développer les mysteres cachez des sciences, & à pousser les Arts jusques à la derniere delicatesse, & à leur entiere perfection. C'est là la source & l'origine de la multitude des Livres de toutes les Sciences & de tous les genres d'écrire qu'une foule de

manitatis in Te admirabili quo-
 dam arctissima necessitudinis
 vinculo conjunctarum, mutuoque
 sese atque amicissime complecten-
 tium societatem, ex ipsa quoque
 oris vultusque Tui decenissima
 specie mirifice elucescentem, cog-
 noverunt, non tantum veluti pro-
 cul subsistendum, dignitatisque &
 conditionis Tuae altitudinem è lon-
 ginq̄o suspiciendam ac tacita
 quadam animi veneratione pro-
 sequendam, verum etiam propius
 accedendum, Bonitatisque &
 Clementiae tuae pulchritudinem è
 propinquo intuendam, aperiisque
 studis atque judiciis, pro sua
 quisque facultate & copia, com-
 plectendam sibi arbitrentur, hinc

Sçavans vous adressent chaque jour. N'est-ce pas le même sujet qui attire de toutes les parties du Monde, un si grand concours d'étrangers, en dessein de plaire à VÔTRE MAJESTÉ par quelque fruit util de leur étude, ou par quelque invention rare & subtile de leur genie.

De maniere, SIRE, que jamais le nom d'aucun Roy n'a esté ni si illustre dans le Monde que le Vostre, ni célébré par un consentement si general de tous les Peuples, de tant de manieres, en tant de langages, ni

illa tanta præstantissimorum in-
 geniorum per omnes amplissimi;
 populosissimique Regni atque Im-
 perij tui provincias, in omni scien-
 tiarum & Artium varietate
 elaborantium copia & ubertas:
 Hinc tanta doctissimorum sapien-
 tissimorumque virorum suas Tibi
 lucubrationes & vigilias deferen-
 tum, in omni scriptorum genere
 multitudo: Hinc tantus extero-
 rum etiam hominum ad Te con-
 currentium, suumque Tibi stu-
 dium atque industriam, novo
 aliquo raritatis aut solertia ge-
 nere approbare cupientium, nu-
 merus atque varietas; ut nullius
 unquam nomen Regis, aut il-
 lustrius per orbem terrarum, aut

avec tant d'empressement
& de démonstration, de respect
& de bienveillance.

Puisque donc, S I R E, tous
les hommes d'un commun
accord, s'unissent pour immortaliser
vostre glorieux Nom, & pour exprimer
dignement toutes les vertus
que vous possédez: Cependant
que toutes les Nations de la terre
se fatiguent par des empressements
pleins d'ardeur à publier la gloire
de V Ô T R E M A J E S T É, &
& que les uns & les autres se
hâtans à l'envy de vous présenter
chacun, selon sa condition & son
pouvoir,

magis, omnium gentium
 ac populorum, non modo
 literis atque linguis, ve-
 rum etiam studiis & offi-
 ciis celebratum fuisse vi-
 deatur. In hac igitur com-
 muni omnium ferè mor-
 talium, ad extollendam
 ornandamque virtutis ac
 nominis Tui laudem, una-
 nimo quasi consensu insti-
 tuta celebritate; In hoc
 omnium gentium & na-
 tionum, illustranda ac ce-
 lebranda Tuae Majestatis
 incredibili atque inaudito

ce qu'ils sçavent, & ce qu'ils peuvent, Contestent par une digne émulation sur qui tombera l'heureux sort d'avoir pû par des expressions plus fortes, & des marques plus illustres, vous donner des preuves plus certaines de son respect & de sa fidélité: Vous ne trouverez donc pas mauvais, SIR E, qu'en faveur du profond respect & de la particulière veneration que j'ay eu toute ma vie pour VÔTRE MAJESTÉ, j'ose esperer qu'Elle me permettra d'imiter, mais d'une manière un peu differente; Ce

motu & ardore; omnibus
 quanta pro sua quisque
 facultate & conditione
 potest, munera certatim
 offerentibus, suumque tibi
 studium & observantiam
 expressiore quodam atque
 illustriore signo probanti-
 bus; non feres, ut spero,
 moleste, LUDOVICE REX
 CHRISTIANISSIME,
 idemque optimè & glo-
 riosissimè meoque in Te
 singulari studio ac pietati
 facilè hoc Tua singularis
 permittet concedetque hu-

que fit autrefois un païſan Perſan , lequel voyant que Artaxerces Roy de Perſe , recevoit de tous ſes Sujets des magnifiques prezents , comme autant de ſermens de leur fidelité , & des gages ſolemnels qui l'aſſueroient de leur amour & de leur reconnoiſſance ; Chagriné de ce que ſa pauvreté luy ôtoit autant les moyens de rien offrir à ſon Roy ; que ſon amour & ſa tendreſſe luy en donnoient de volonté , luy offrit (avec un viſage auſſi ſatisfait , que ſ'il eût beaucoup donné) pour marque de ſa reconnoiſſance ,

manitas, ut, quod olim
 faciebat colonus quidam,
 qui, cum in amoris &
 gratitudinis symbolum,
 Artaxerxem illum Per-
 sarum Regem variis do-
 nis Regia Majestate di-
 gnis, sui certatim affice-
 rent, ipse verò quanquam
 amoris dives, opum tamen
 inops, nulla alia re grati-
 animi in Regem benevo-
 lentiam potuerat ostende-
 re, ambabus manibus è
 vicino fonte pusillum aquæ
 exceperat, eamque (quod

un peu d'eau qu'il avoit puisée avec ses deux mains, dans une fontaine voisine; Ce qui parut ridicule sans doute à ceux qui estoient presens.

Tout de même, SIRE maintenant que de toutes parts ceux qui excellent dans les Sciences ou dans les Arts, viennent vous offrir, ce qu'ils ont pû tirer de plus rare & de plus recommandable de leurs études & de leurs applications aux Lettres; Il ne me reste plus rien, outre ma bonne volonté, & la respectueuse tendresse que j'ay pour

aliis forte ridiculum vi-
 debatur) hilari liberalique
 vultu, Regi obtulerat, il-
 lud mihi nunc ego, in alio
 quodam & aliquanto dis-
 simili genere vendicem, ut,
 cum omnes quorum opti-
 marum Artium & doctri-
 narum in studiis versatur
 elaboratque industria, un-
 dique alij aliis plura, no-
 vitatisque aut raritatis
 commendatione prestan-
 tiora Tibi afferant quoti-
 die literarum in omni ge-
 nere monumenta, mihi
 vero,

VÔTRE MAJESTÉ, que
ce petit Livre que je prens
la liberté de luy offrir, ainsi
que quelques gouttes d'eau
tirées de la source aride
de mes foibles connoissan-
ces, plutôt que des sour-
ces fécondes de la Sagesse
divine & humaine; Lequel
vous fera connoître, SIR E,
que si je suis maintenant
dans l'impuissance d'offrir
quelque chose de plus con-
siderable à VÔTRE MA-
JESTÉ, je repare ce défaut
par beaucoup de soumission
& de respect; Et certes,
SIR E, je ne me ferois ja-
mais hazardé à vous pre-
senter

vero, præter optimi, Tuo-
 que Nomini, honori glo-
 ria, deditissimi animi stu-
 dium ac voluntatem, nihil
 omnino relinquatur, ut
 chartarceum hoc munus-
 culum, velut tenuissimam
 aquulam, non ex illis qui-
 dem uberrimis divina hu-
 manaque sapientia fonti-
 bus haustam, sed ex per-
 exiguis valdeque aridis
 nostra tenuitatis rivulis
 sumptam, ante Christia-
 nissimæ Tuæ Majestatis
 gloriosissimos pedes effan-

ſenter ſi peu de choſe, ſi je
n'avois eu deſſein de vous
faire appercevoir, que j'ay
eu plus de paſſion que
VOTRE MAIESTE'
connût par ce moyen le
zele affectionné que j'ay
pour Elle, que je n'ay eu
de preſomption de croire ce
petit Ouvrage digne d'Elle.
J'ay voulu de plus perſua-
der à VOSTRE MA-
IESTE', par ſon peu de
valeur, que les efforts dont
je ſuis capable, pour pro-
duire quelque choſe, ſont
fort inferieurs au profond
reſpect, & à la fidelité con-
ſtante que je conſerveray

dam, tanquam luculentis-
 simum apertissimumque
 documentum, cum qui-
 dem, tenuitatis nostrae in
 tribuendis conferendisque
 muneribus, tum verò, de-
 votissima quoque erga Te
 constantissimaque pietatis:
 cujus quidem etiam eò
 majora atque evidentiora
 habes indicia quo vel ex
 ipsa quoque oblatis mu-
 nusculi tenuitate & plus
 in nobis ad Te colendum
 ac venerandum studij ac
 voluntatis, & minus, ad

toute ma vie pour Elle : Ce
sont les sinceres protesta-
tions que fait avec tout le
respect possible,

SIRE,

A VOTRE MAIESTE,

Son très-humble, très-obeïssant
& très-fidel Serviteur.

C. A. RAMPSAY,

id ipsum, quod volumus,
efficiendum, facultatis &
copia, potes intelligere.





AVIS AU LECTEUR.

IE vous presente icy,
 mon cher **LECTEUR**,
 un petit Livre de l'Art
 d'écrire fort promptement
 & d'une maniere fort abre-
 gée; Lequel j'ay bien voulu
 donner au public, non pas
 par la consideration de mon
 interest propre, ni par l'es-
 perance d'acquérir de la re-
 putation, mais seulement
 pour l'utilité que chacun
 en pourra recevoir. Je ne
 doute pas que la nouveauté
 de son intitulation, n'en-



AVTHOR

LECTORI.

ET tibi LECTOR,
 nostrum de Arte
 promptè & compen-
 diosè scribendi libellum,
 haud spe lucri, aut ques-
 tus, nec nominis alicu-
 jus gratia, sed salutis pu-
 blicæ causa, in publicum

gage beaucoup de personnes à le lire ; Entre lesquels il s'en trouvera quelques-uns d'opinion douteuse, d'autres d'un esprit foible, beaucoup d'un entendement épais & pesant , & la plûpart d'un sentiment malicieux , & méconnoissant, qui par une ignorance effrontée , sans avoir à peine considéré le titre du Livre, blâmeront hardiment, non seulement d'obscurité & de fausseté cét Art qu'ils n'ont jamais connu , & duquel mêmes ils n'ont jamais entendu parler , mais de plus ils assèureront temeraire-

emissum ; cuius titulus
 non dubito quin raritate
 sua , quam plurimos alli-
 ciat ad legendum ; inter
 quos non nulli obliqua opi-
 nionis , mente languidi ,
 multi etiam tardi, & ma-
 ligni & in ingenium no-
 strum ingrati accedent, qui
 temeraria sua ignorantia,
 vix perspecto titulo , ar-
 tem quam nunquam ol-
 facere vel gustare licue-
 rit, non modo obscuritatis
 & falsitatis illicò redar-
 guere, sed ne posse quidem

ment qu'il est du tout impossible ; Ces gens-là ressemblerent fort à ceux , dans lesquels toutes les lumieres de l'ame estant répandues du centre à la circonferen- ce , se vident tout-à-fait par leur langue , les personnes d'un tel caractère agiroient beaucoup plus prudemment , en ne méprisant point les ouvrages qu'ils n'entendent pas , & ne condamnant jamais les Auteurs de fausseté ; Et si avant de donner un jugement temeraire & indigne d'un Chrétien , sur des choses inconnues ils prenoient soin d'en

fieri, temerè affirmare, eni-
tentur: Verum enim vero,
hi tales sunt, quibus om-
nis animi virtus effusa à
centro ad circumferen-
tiam in linguam penitus
exhauritur: Consultius
multò facerent huiusmodi
farinae homines, si aliena
haud intellecta, non illico
spernerent, aut authores
falsitatis accusarent, sed
prius veritatem artis in-
vestigarent, quàm de in-
cognitis, nimis temerariū,
ac homini Christiano in-

rechercher & connoître la
verité ; Car bien loin après
l'avoir connuë , d'accuser
les autres d'obscurité , ils
se blâmeroient bien plutôt,
non seulement eux - mê-
mes ; mais encore ils avoü-
eroient la foiblesse de leurs
lumières , & condamne-
roient la fausseté de leurs
jugemens : Car je n'écris
rien dans ce petit Traité
de douteux ni de faux ; Mais
au contraire je vous en-
seigne un Art réel & cer-
rain , lequel a esté connu,
& même fort pratiqué du
temps de Cicéron. La ne-
gligence des hommes l'a

dignum iudicium, profer-
rent; nam re perspecta
tanto longè esset, ut obscu-
ritatis, aut falsitatis, alios
redarguerent, quin potius
se ipsos, seu sui ingenij
obscuritatem, inque judi-
cando falsitatem, accusa-
rent: Etenim non falsam,
non mercam, sed veram,
ac longa experientia com-
probatam pandimus ar-
tem, Ciceronis aetate, mul-
tis probè perspectam, ha-
ctenus vero quasi extin-
ctam, nunc in pristinam

voit presque laissé oublier, mais maintenant il reprend sa première beauté dans ce petit Livre, par la lecture duquel, vous qui le lirez avec patience, & beaucoup d'égalité d'esprit & de bonne foy, vous pourrez apprendre sa Théorie & sa Pratique avec tant de facilité, qu'à moins que vous ne le vouliez, il vous sera impossible de l'ignorer. Relisez-le souvent avec attention, & ne vous ennuyez point du travail, qu'il faut réitérer plusieurs fois avant que d'en connoître parfaitement l'usage, lequel j'ay

dignitatem restitutam ;
 cujus Theoriam & pra-
 xim, Tu, qui aquâ mente
 ad legendum venis (nisi
 velis) ex lectura hujus
 compendioli ignorare non
 potes : lege & relege cum
 tranquilla mentis atten-
 tione, nec te pœniteat la-
 boris in exercendo pra-
 cticam, quam tibi def-
 cripsimus nam fabrican-
 do nos ipsi fabri facti
 sumus in hac arte, non
 lectura sola. Vale, at-
 que equi bonique labores

tâché de vous décrire aussi intelligiblement qu'il m'a esté possible, car ce n'est qu'en travaillant souvent que je suis devenu raisonnablement bon ouvrier en cét Art. Cependant, mon cher LECTEUR, prenez en bonne part ce petit travail que je vous offre, & le recevez, s'il vous plaît, comme une marque de ma bonne volonté, & du desir que j'ay de vous plaire.

nostros consule. Dabam
Parisiis 9. Decembris
anno 1680.





CHAPITRE I.

DE L'ALPHABET
Tacheographique.

O M M E l'Alphabet est le fondement de toutes les Langues , & de toutes les manieres d'ecrire , sur lequel tout le reste roule. Il est donc necessaire d'apprendre parfaitement les caracteres de l'Alphabet Tacheographique





M

123456789101112131415161718192021222324252627282930313233343536373839404142434445464748495051525354555657585960616263646566676869707172737475767778798081828384858687888990919293949596979899100

P



CAPVT I.

D E

ALPHABETO

TACHEOGRAPHICO.



V *M* Alpha-
betum, sit cu-
jusvis lingua,
ac scripti fundamentum,
super quod reliqua ad-
struantur; necesse est, ut

A

qui sont couchez dans la Table N^o 1. & de les avoir si bien dans la memoire, qu'on puisse outre cela les former avec la même justesse qu'ils le sont dans l'impression ; & quoy que ce soit une chose fort facile, parce que celsdits caracteres se forment par de simples petites lignes , ce qui les rend plus aisez que les caracteres vulgaires François qui sont composez de deux, & quelquefois de trois petites lignes ; Neantmoins il est besoin d'user de quelque industrie pour les écrire , laquelle consiste à ne

characteres Alphabeti
Tacheographici in Tabu-
la N^o 1. expressi, probè
perdiscantur, ac ita firmi-
ter animo infigantur, ut,
ideam illorum, quilibet
sibi absque intuitu facile
in mentem revocare, atq;
juxta typum exarare pos-
sit: Quod quamvis per
facile factu; siquidem hi
characteres, (ex simplici-
bus liniolis constantes,)
longè faciliores sunt cha-
racteribus gallicis vulga-
ribus, ex duabus vel tri-

le point presser dans les commencemens. L'usage seul apprend assez cette promptitude qu'il est nécessaire d'avoir en les formant, il faut outre cela user de precaution, & employer toute l'industrie possible, pour que les caracteres que l'on formera imitent parfaitement ceux des originaux imprimez, & s'appliquer soigneusement à la pratique de cette maniere de caracteres, afin que leur usage devienne aussi familier que celui des lettres ordinaires.

Nottez que la lettre q,

dans ce nouveau caractère,
vaut autant que, qu, & sig-
nifie toujours, qu.



CHAPITRE II.

Des Consonantes doubles & triples.

LES Consonantes dou-
bles & triples ne sont
autre chose que les cara-
ctères qui sont imprimez
separément dans la pre-
miere Table, lesquels sont
formez conjointement dans
la seconde.

Pour

bus non nunquam liniolis
conflatis; attamen opus est
industriâ ad hanc illorum
descriptionem, in qua om-
nis ab initio vitanda est
celeritas (qua solo saltem
usu acquiritur) ac sola
adhibenda diligentia, ut
omnia recte, & quasi ad
amissim exemplariû ex-
pressorum, describantur;
donec tandem, iteratis vi-
cibus, tam prompta & fa-
cilis evadat descriptio, ac
si literis vulgaribus scri-
bendum esset.

Nota, characterem litteræ, q, semper significare quæ.



C A P V T I I.

De Consonantibus duplicibus ac triplicibus.

Consonantes duplices, ac triplices, nihil aliud sunt quàm characteres in prima Tabula separatim expressi, in hac secunda, conjunctim exarati.

B

Pour former donc les Consonantes doubles & triples, il faut prendre garde que la seconde consonante soit ajoutée immédiatement à la fin de la première : Par exemple , pour écrire (bl.) il faut premièrement former le caractère de la Lettre b , qui est représenté dans la Table N^o 1. puis y joindre celui de la Lettre l , qui se trouve dans la même Table ; en sorte qu'un seul trait de plume , d'une simple petite ligne produise un seul caractère , duquel la figure est marquée dans la Table

In efformandis igitur
 Consonantibus duplicibus
 & triplicibus, diligenter
 advertendum est, ut se-
 cunda seu sequens conso-
 nans, immediatè fini pri-
 mæ consonantis adjunga-
 tur: exempli gr. si scriben-
 dum foret (bl) characteri
 literæ b, juxta typum Ta-
 bulæ N°. 1. seorsim for-
 mato, jungitur character
 literæ l, ejusdem Tabulæ,
 ita strictè, ut, uno tractu
 penna, unus saltem, & ex
 una liniola constans cha-

N^o 2. par la double consonante bl. cette même regle servira pour toutes les consonantes doubles, lesquelles vous trouverez Tacheographiquement décrites dans ladite Table.

L'usage des consonantes triples est différent : Par exemple, si quelqu'un veut écrire (str) il faut premièrement, comme j'ay dit cy-dessus, former le caractère de la Lettre s, puis tirer de la racine dudit caractère, le caractère de la Lettre t, auquel il faut joindre celuy de la Lettre r, lesquels caracteres unis

racter, producat, cuius figuram tibi in Tabula N^o. 2. duplex consonans (bl) monstrabit: Et ad hunc modum cum reliquis consonantibus duplicibus procedendum est, quarum omnium Tacheographicam descriptionem in dicta Tabula reperies.

Haud alia est ratio consonantium triplicium: exempli gr. si quis scribere velit (str) scribatur ut antea dictum, character literæ s, tum è radice dicti characteris, ducatur character literæ t, huic jungatur character literæ r, qui conjunctim, unum talem constituunt characterem, qualem tibi in Ta-

ensemble , composent ce-
 luy de la triple consonan-
 te , dont vous trouverez le
 semblable dans la Table
 N^o 2.

Notez que les consonan-
 tes doubles , qui sont de la
 même nature , comme bb,
 cc, dd, ff, gg, ll, mm, nn,
 pp, qq, rr, ss, tt, sont com-
 prises sous leur simple &
 unique caractère; Par exem-
 ple pour bb , il faut seule-
 ment écrire le caractère du
 b, simple , lequel vaudra
 pour les deux , & ainsi de
 toutes les autres cy-dessus
 notées ; Voyez sur cela la
 Table N^o 2.

bula N^o. 2. triplex consonans (str) ostendet.

Nota, consonantes duplices quæ unius ejusdemque sunt natura, uti bb, cc, dd, ff, gg, ll, mm, nn, pp, qq, rr, ss, tt, saltem simplici suo characterē reformari; exempli gr. pro bb, scribatur simplicis b, character, quod idem de reliquis intelligendum, uti in Tabula N^o. 2. videre licet.



CHAPITRE III.

Des Voyelles.

LES Voyelles simples sont a, e, i, o, u & y, desquelles i, & u, deviennent consonnes, lors qu'elles sont suivies d'une autre voyelle dans la même syllabe. Nottez cependant que dans cet Art nous-nous servons toujours de la voyelle i, à la place de l'y, jamais ces cinq voyelles lors qu'elles se trouvent au commencement, au milieu,

CAPVT III.

De Vocalibus.

VOcales simplices sunt
a, e, i, o, u & *y*, (ex
 quibus *i*, & *u*, fiunt con-
 sonantes sequente alia vo-
 cali in eadem syllaba) loco
 vero *y*, utimur semper in
 hac Arte vocali *i*.

Et hæ quinque vocales,
 nec in principio, nec in
 medio vel fine vocis ali-

ou à la fin d'un mot ne se doivent écrire avec leur propre caractère, si ce n'est lors que dans ces fortes d'endroits deux desdites voyelles se trouvent jointes ensemble ; Voyez sur ce sujet le Chap. 4. suivant, mais elles ont un lieu fixe & déterminé, lors qu'on les ajoute aux autres caractères, qui les fait reconnoître ; ce qui paroît fort clairement dans la Table N^o 3. dans laquelle j'ay mis le lieu déterminé que chaque voyelle doit occuper auprès de chaque consonante ; Ce qui paroîtra encore plus

cujus, unquam proprio suo characterē scribuntur, nisi, vel in principio, aut medio, aut fine, nominis seu verbi, duae vocales concurrant, (de quo caput 4. videndum,) sed cognoscuntur ex positione loci certi, seu determinati, dum aliis characteribus adduntur, uti ex Tabula N^o 3. luculenter apparet in qua cujuslibet vocalis locum, quem in qualibet consonante sibi vendicat, ob oculos posuimus, & in

à la consonante, B, ce qu'ayant veu vous mettrez à la place de ladite voyelle a, le caractère de la consonante, s, lequel parce qu'il occupe la place de la susdite voyelle, vous marque que la voyelle obinise doit estre un, a, d'où il résulte le mot (bas) que vous trouverez écrit Tacheographiquement dans la Table N^o 3. fig. 1.

De même si le caractère de la Lettre, s, ajouté au caractère de la même lettre que cy-dessus, estoit mis à la place de la voyelle, e, il feroit connoître que la

Si verò idem character
literæ (s) eidem characteri
(b) junctus, occuparet lo-
cum vocalis (i,) vocabu-
lum illud legeretur (bis)
si vero occuparet locum
vocalis o, legeretur (bas)
si tandem occuparet locum
vocalis u, legeretur (bus)
vide in Tab. N^o 3. fig. 3,
4, 5, & sic de reliquis
consonantium characteri-
bus, tam rectam, quàm
planam, vel jacentem ha-
bentibus figuram intelli-
gendum est. Ex. gr. si scri-
bendum

jonction des voyelles avec les voyelles ; Voyez sur ce sujet le Chapitre 4. & la Table N^o 3. dans lesquels tout cela y est démontré par des exemples.



CHAPITRE IV.

*De l'usage de la position
des Voyelles.*

VOUS voyez dans cette Table N^o 3. que les voyelles ont des lieux fixes & determinez ; & toutefois comme j'ay dit, jamais elles

calibus, qua de re videatur cap. 4. Et Tabula N^o 3. ubi haec omnia exemplis explicantur.



CAPVT IV.

De usu positionis Vocalium.

IN hac Tabula N^o 3. vides, vocales certa & determinata quaedam loca habere, qua tamen nunquam, ut diximus, scri-

ne s'écrivent , parce que la
 consone suivante , occu-
 pant toujours le lieu de-
 terminé , que la voyelle dé-
 voit avoir auprès du cara-
 ctere precedent , elle indi-
 que par ce moyen quelle
 est la voyelle obmise, com-
 me je demontrera cy-
 après.

Vous notterez pourtant
 que si vous voulez laisser
 quelque intervalle entre
 deux mots , il faudra mar-
 quer la voyelle par son pro-
 pre caractere , ou par un
 poinct , par lequel on expri-
 me souvent les voyelles ;
 Par exemple , si un mot fi-

buntur, cum semper sequens consonans illarum determinatum locum occupet, è cuius positione, vocalis ommissa, cognoscitur, ut in sequentibus demonstrabimus.

Primum omnium igitur hæc loca, quæ in quolibet consonante, qualibet vocalis occupat, ita firmiter memoria sunt imprimenda, ut absque ulla prævia pensitatione character consonantis vocalem immediatè sequentis,

nit par une voyelle, il faudra mettre un point auprès de la consonne qui précède dans la place déterminée, que ladite voyelle doit avoir ; puis après l'espace que vous voudrez laisser entre les deux mots, commencer le mot suivant par le caractère de la lettre par laquelle il commence, soit consonne ou voyelle.

Avant donc que procéder à la pratique de toutes ces choses, il faut que chacun s'imprime fortement dans la mémoire le lieu que chaque voyelle doit occuper autour de chaque

è vestigio in locum vocalis omiſſæ, transferri queat. Exempli gr. ſi ſcribere velis vocabulum (bas) primum ſcribatur character literæ b, ad normam Tabulæ N° 1. tum inſpiciatur locus quem vocalis a, conſonanti b junctæ, in Tabula vocalium N° 3. occupat; quo perſpecto, illico character literæ s, transferatur in locum vocalis a, qui, quoniam locum vocalis a occupat, denotat, vocalem omiſſam

consonante , afin que sans estre obligé de r'appeler sa memoire , & par un même mouvement de la plume , le caractere de la consone qui suit immediatement la voyelle , soit placé au lieu où devoit estre ladite voyelle qui doit estre obmise ; Par exemple , si vous voulez écrire ce mot (bas) il faudra premierement écrire le caractere de la Lettre B , comme vous le verrez écrit dans la Table N° 1. puis regarder dans la Table des voyelles N° 3. le lieu que la voyelle, a, occupe lors qu'elle est jointe

esse, a ; unde vocabulum
hoc legitur (bas) quod in
Tabula N^o 3. fig. 1. ta-
cheographicè descriptum
exhibet.

Pari modo; si character
literæ (s) junctus eidem
characteri literæ b, occu-
paret locum vocalis e, illi-
co ex situ characteris lite-
ræ s, cognosceretur, voca-
lem omissam esse (e) unde
hoc ipsum vocabulum le-
geretur (bes) quod tibi in
Tabula N^o 3. figura 2.
monstrabit.

à la consonante, B, ce qu'ayant veu vous mettrez à la place de ladite voyelle a, le caractère de la consonante, s, lequel parce qu'il occupe la place de la susdite voyelle, vous marque que la voyelle obinise doit estre un, a, d'où il résulte le mot (bas) que vous trouverez écrit Tacheographiquement dans la Table N^o 3. fig. 1.

De même si le caractère de la Lettre, s, ajouté au caractère de la même lettre que cy-dessus, estoit mis à la place de la voyelle, e, il feroit connoître que la

Si verò idem character
 literæ (s) eidem characteri
 (b) junctus, occuparet lo-
 cum vocalis (i,) vocabu-
 lum illud legeretur (bis)
 si vero occuparet locum
 vocalis o, legeretur (bas)
 si tandem occuparet locum
 vocalis u, legeretur (bus)
 vide in Tab. N^o 3. fig. 3,
 4, 5, & sic de reliquis
 consonantium characteri-
 bus, tam rectam, quàm
 planam, vel jacentem ha-
 bentibus figuram intelli-
 gendum est. Ex. gr. si scri-
 bendum

voyelle obmise doit estre un, e, d'où il s'ensuit qu'on devroit lire (bes) comme il appert dans la Table N^o 3. fig. 2.

Si le même caractère de la Lettre, s, occupoit la place de la voyelle, i, on liroit (bi;) ou celle de la voyelle, o, on devroit lire (bos) ou enfin celle de la voyelle, u, on liroit (bus) & ainsi de tous les autres caractères des consonantes. Par exemple, s'il falloit écrire (par) écrivez premierement le caractère de la lettre, p, en la même forme qu'il est dans la Table N^o 1. & à la
place

bendum esset (par) primò
scribatur character literæ
p, ad exemplar Tabulæ
N° 1. inque locum a, po-
natur character literæ r,
vide in Tab. N° 3. fig. 8.

Simili modo si scribere
velis (non) scribe chara-
cterem literæ n, & in locū
vocalis o, pone characterē
cōsonantis subsequēntis n,
vide in Tab. N° 3. fig. 7.

Quando vox in voca-
lem desinit, vocalis illa
omittitur, ponendo saltem
in locum vocalis punctu. n

place de l'a , mettez le caractère de la Lettre, r. Voyez dans la Table N° 3. fig. 8.

Semblablement , si vous vous voulez écrire (non) écrivez le caractère de la Lettre n , & à la place de la voyelle o , mettez le caractère de la consone suivante n. Voyez dans la Table N° 3. fig. 7.

Lorsque le mot finit par une voyelle , cette voyelle ne s'exprime point par son propre caractère , mais on met seulement à la place où elle devoit être , un point. Par exemple , pour écrire (je) il faut première-

ex. gr. si scribendum esset
(je) primum scribatur
character consonantis j,
& in locum vocalis e, po-
natur punctum, vide in
Tab. N^o 3. fig. 6. quod
tamen de istis solummodo
vocibus, vel verbis, intel-
ligendum est, quæ finem
orationi imponunt.

Si verbum, vel vocem
aliquam; vocalis inchoat,
& antecedens verbum vel
nomen in cōsonantem de-
sinat, character vocalis
istius omittendus est, &

ment former le caractère de la voyelle i, qui est devenue consonne, & mettre un point dans la place où devoit être la voyelle, e. Voyez dans la Table N^o 3. fig. 6. cette regle pourtant ne doit estre suivie que dans les mots ou verbes seulement, auxquels finit le sens de quelque chose, ou bien comme j'ay dit cy-dessus, lors qu'on veut laisser de l'intervale entre les mots.

Si un verbe ou un mot commence par une voyelle, & que le verbe ou le mot precedent finisse par une consonne, il ne faut point

in locum ejus ponendus character consonantis vocalis immediate sequentis ex. gr. si scribendum foret (pas un) primò scribatur character literæ p, ut antea monstravimus, inque locum vocalis a, ponatur character cōsonantis, s, huic verò apponatur character cōsonantis n, qui locum vocalis u, occupet. Vide in Tab. N° 3. fig. 9.

Si due vocales (quæ nullum constituunt diphthongum,) in principio, vel

marquer la voyelle, mais il faut mettre en son lieu le caractere de la consonante qui la suit immediatement. Par exemple, s'il falloit écrire (pas un) il faudroit premierement poser le caractere de la lettre p, comme nous avons enseigné cy-devant, & à la place de la voyelle a, mettre le caractere de la consonante, s, auquel il faudroit joindre celui de la consonante, n, lequel occuperait la place de la voyelle, u, & feroit connoître que l'u, a esté obmis. Voyez la Table N^o 3. fig. 9.

medio aut fine cuiusdam
vocis concurrant ; prima
scribatur, altera verò o-
mittatur, inque locum, cuius
ponatur character conso-
nantis subsequenti, è cu-
jus positione vocalis omif-
fa cognoscitur uti ex voca-
bulo (maniere) in Tabula
N^o 3. fig. 10. tacheographi-
cè descripto clarè apparet.

Si verò verbum vel
vocem aliquam à vocali
incipientem, aliud quod-
dam nomen vel verbum
in vocalem desinens, ante

Mais si vous vouliez separer ces deux mots il faudroit seulement joindre les deux caracteres du p, & de l's, de la maniere que je viens de dire dans le precedent article, puis pour écrire (un) il faudroit écrire le caractere de la consone, u, & luy ajouter celuy de, n.

Si deux voyelles qui ne constituent aucune diph-tongue se rencontrent au commencement au milieu ou à la fin d'un mot, il faut seulement écrire la premiere & obmettre la seconde, en la place de laquelle il faut mettre le caractere de

cedat; vocalis verbi vel
 nominis antecedētis omit-
 tenda est, inque locum
 ejus ponendus character
 vocalis verbi sequentis
 exemp. gr. si scribere velis
 (qui est) primò scribatur
 character literæ, q, qui,
 ut antea diximus, semper,
 qu, significat, tum in lo-
 cum vocalis, i, ponatur
 character vocalis sequen-
 tis verbi scilicet, e, huic
 jungatur character dupli-
 cis consonantis, st. Vide
 in Tab. N^o 3. fig. 11.

la consonne qui suit, par la position de laquelle on connoitra quelle voyelle a esté obmise ; Ce qui est clairement enseigné à la Table N^o 3. figure 10. par le vocable (maniere) dans laquelle vous le trouverez tacheographiquement écrit.

Si un verbe ou un mot dont la premiere lettre est une voyelle, est precedé par un verbe, ou un mot, dont la derniere lettre soit aussi une voyelle, il faut obmettre la voyelle du verbe, ou mot qui precede, & mettre en la place de ladite voyelle

le caractere deux de la voyelle du verbe ou mot suivant. Par exemple, pour écrire (qui est) il faut premierement former le caractere de la consonante q, lequel comme j'ay dit auparavant signifie toujours, qu, puis en la place de la voyelle i, il faut mettre le caractere de la voyelle du verbe qui suit, sçavoir, e, & luy ajouter immediatement le caractere de la double consonante, st. Voyez la Table N^o 3. fig. II.



CHAPITRE V.

Des Diphtongues.

LES Diphtongues de la Langue Françoisé sont ai, ou ay, au, ei, ou, oi, ui, lesquelles se doivent toujours exprimer, soit dans le commencement, le milieu, ou la fin d'un mot, par certaines lignes, ou petites marques, comme on peut voir dans la Table N^o 4. Par exemple, pour écrire ce mot (aujourd'huy) dans lequel se rencontrent, com-



CAPVT V.

De Diphtongis.

Diphtongi lingua Gallica sunt ai, vel ay, au, ei, eu, ou, oi, wi. Et hæc semper, tam in principio, quàm medio, vel fine, alicujus vocis, certis signis seu notulis (in Tabula N^o 4. depictis) exprimuntur. Exempli gr. si scribendum foret vocabulum (aujourd'hui) in



me vous voyez, trois diph-
 tongues différentes, sçavoir
 au, ou, & uy, il faut pre-
 mierement former la petite
 marque de la diphthongue,
 au, suivant l'exemple qui
 en est donné dans la Table
 N^o 4. à laquelle il faut
 ajouter le caractère de la
 consonante, i, suivi imme-
 diatement de la marque du
 diphthongue, ou, & de la
 fin de ladite marque, il faut
 tirer le triple caractère des
 triples consonantes (rdh)
 auquel il faut joindre le si-
 gne ou marque du diphthon-
 gue, uy. Voyez la Tab. N^o 4.
 fig. 2. dans laquelle vous

quo, tres ut vides differentes diphthongi, reperiuntur, nempe au, ou, & uy. Primum scribatur oportet, notula diphthongi, au, ad exemplar Tabulae N^o 4. huic addatur character consonantis i, quem sequatur signum diphthongi ou, hoc vero, character triplicis consonantis (rdh) cui tandem apponatur signum diphthongi uy, seu ui. Vide figur. 2. Tabul. N^o 4. in qua hoc vocabulum ta-

trouverez ce même mot écrit tacheographiquement.

Les diphtongues ai & ay se marquent par un seul & même signe ; enforte que si quelqu'un veut écrire le mot de (laquay) il faut qu'il écrive premierement le caractère de la lettre l, comme il est marqué dans la Table N° 1. & qu'il mette à la place de la voyelle a, le caractère de la consonante q, lequel comme j'ay averti dans le chapitre premier, signifie toujours qu, auquel caractère de la consonante q, doit estre ajouté le signe de la diphtongue ai, comme

cheographicè transcriptum
reperies.

Diphthongi ai, & ay,
uno eodemque exprimun-
tur signo quamobrem si
quis scribere velit voca-
bulum (laquay) scribat
ut antea dictum, chara-
cterem litera l, ad exem-
plar Tabule N^o 1. tum
in locum vocalis a, po-
nat characterem conso-
nantis, q, qui ut in ca-
pite 1. diximus, semper
qu, significat, huic adda-
tur signum diphthongi ay,

il est formé dans la Table N° 4. fig. 1. Cet exemple suffit pour vous faire connoître que tous les mots dans lesquels cette diphtongue se rencontre, doivent être écrits comme je viens de dire notwithstanding toute diærese.

Pareillement le mot (pleindre) se doit écrire comme il s'ensuit ; Il faut premièrement poser le caractère de la double consonante pl, selon l'exemple de la Table N° 2. & luy ajouter le signe de la diphtongue ei, auquel il faut joindre le caractère de la triple consonante, ndr, & à la pla-

in Tab. N. 4. expressum.

Vide in Tab N^o 4. fig. 1.

Et ad hunc modum omnia reliqua vocabuta in quibus hæc diphthongus occurrit, (etiam antecedente dieresi) scribenda sunt.

Simili modo, si scribendum esset [pleindre] primum scribatur character duplicis consonantis pl, ad exemplar Tabul. N^o 2. huic addatur signum diphthongi ei, cui apponatur character triplicis consonantis, ndr, & in lo-

ce de la voyelle, e, qui finit le mot, il faut mettre un poinct, comme l'on peut voir dans la Table N^o 4. fig. 3. Que si le mot suivant commençoit par une consonante, il ne faudroit pas mettre de poinct, mais il faut mettre en sa place le caractere de la consone qui commence le mot suivant : Par exemple, pour écrire (le feu) il faut premierement former le caractere de la lettre l, puis mettre à la place de la voyelle, e, le caractere de la consonante f, & luy ajoûter le signe ou marque de la

cum vocalis e, ponatur
punctum ut in fig. 3. Tab.

N^o 4. videre licet, quod
tamen punctum, si aliud
aliquod vocabulum (à
consonante incipiens,) se-
queretur, omittendum est,
inque locum ejus ponendus
character consonantis vo-
cabulum subsequens, in-
choantis; Ex. gr. si quis
scribere velit (le feu,) scri-
bat primum characterem
litera l, & in locum vo-
calis e, ponat caracte-
rem consonantis f, huic

diphthongue eu. Voyez la Table N^o 4. fig. 4. dans laquelle vous trouverez ces deux mots écrits tacheographiquement, & afin que vous ne manquiez pas d'exemples si vous voulez écrire le mot de (froid) formez premierement le caractère de la double consonante (fr) ajoûtez-y le signe de la diphthongue oi, & joignez à ce dernier, le caractère de la consonante d. Voyez la Table N^o 4. fig. 5.

vero adjiciat signū diph-
tongi eu. Vide in Tab.
N° 4. fig. 4. in quā hæc
duo vocabula tacheogra-
phicè conjunctim exarata
invenies.

Tandem si scribere ve-
lis vocabulum (froid) pri-
mum, scribatur chara-
cter duplicis consonantis,
fr, cui addatur signum
diphthongi oi, atque huic
denique character conso-
nantis d. Vide in Tab.
N° 4. fig. 5.



CHAPITRE VI.

Des Triphthongues.

LES Triphthongues de la Langue Françoise sont aou, eau, eoi, eue, ieu, oei, oeu, oie, oua, oue, oui, uei, ueu, lesquelles ainsi que les diphtongues, sont dépeints dans la Tab. N^o 5. Par exemple, si vous voulez écrire ce mot (Aoust) formez premierement le caractère de la triphthongue, aou, comme vous le trouverez dans ladicte Table N^o 5. & ajoutez-y
le



CAPVT VI.

De Triphthongis.

Triphthongi linguae Gal-
 licae sunt *aou, eau,*
eoī, eue, ieu, oei, oeu, oie,
oua, oue, oui, uei, ueu.
 Et haec omnes aequae ac
 diphthongi certis quibus-
 dam characteribus (in
 Tabula N^o 5. depictis,) *tam*
in principio quam
medio vel fine alicuius
vocis, exprimuntur: Ex.

le caractère de la double consonante, st. Voyez la description tacheographique de ce mot dans la Table N^o 5. fig.1.

Pour le mot (chapeau) il faut premierement former le caractère de la double consonante, ch, & mettre à la place de la voyelle a, le caractère de la consonante, p, puis luy ajouter celui de la triphthongue eau. Voyez la même Table N^o 5. fig.2.

Si vous voulez écrire ce mot (Dieu,) formez premierement le caractère, D, & luy ajoutez le caractère de

gr. si scribere velis vocabulum (Aoust) scribatur primus character triphthongi aou, secundum exemplar Tab. N^o 5. cui addatur character duplicis consonantis st, Vide huius vocabuli tacheographi-
cam descriptionem in Tabul. N^o 5. fig. 1.

Si scribere velis vocabulum (chapeau) scribatur character duplicis consonantis ch; & in locum vocalis a, ponatur character consonantis p, huic addatur character Triphthongi eau. Videatur in Tab. N^o 5. fig. 2.

la triphthongue, ieu. Voyez sur cela la Table N^o 5. fig 3.

Pour écrire (œil) formez le caractère de la triphthongue, oei, auquel vous ajouterez celui de la lettre l, Voyez la Table N^o 5. fig. 4.

Pour écrire (cœur) formez le caractère de la lettre, c, ajoutez-y celui de la triphthongue, œu, & à ce dernier le caractère de la consonante, r. Voyez la Table N^o 5. fig 5.

Si vous voulez écrire le verbe (auroient) posez premièrement le caractère de la diphtongue, au, ajoutez-y celui de la consonante, r,

Si scribere velis vocabulum
(Dieu) scribe characterem con-
sonantis D. eique appone cha-
racterem triphthongi, ieu. Vide-
tur in Tab. N^o 5 fig. 3.

Si scribere velis (œil) scriba-
tur primum character triphthongi
oei, cui addatur character literæ
l. Vide in Tab. N^o 5 fig. 4.

Si scribere velis (cœur) scri-
batur primum character literæ
c. cui addatur character triph-
thongi, oeu, huic autem character
consonantis r. Vide in Tabula
N^o 5. fig 5.

Si scribere velis verbum (au-
toient) scribe primum caracte-
rem diphthongi au, eique adde
characterem consonantis r, huic
D 3

& joignez à celuy-cy celuy de la triphongue, oie, suivi immédiatement du caractère de la double consonante, nt. Voyez la Table N^o 5. fig. 6.

Pareillement pour exprimer le verbe (advouer) il faut premièrement écrire le caractère de la voyelle, a, auquel il faut ajouter celuy de la double consonante, du, & luy joindre celuy de la triphongue, oue, qui doit estre suivi du caractère de la consonante, r, vous en verrez un exemple dans la Table N^o 5. fig. 7.

Nottez que le caractère

autem characterem triph-
tongi, oie, quem sequatur
character duplicis conso-
nantis, nt. Videatur in
Tab. N^o 5. fig. 6.

Si scribere velis ver-
bum (advouer) primum
scribatur character voca-
lis a, cui immediatè jun-
gatur character duplicis
consonantis dv, huic vero
addatur character triph-
tongi, oue, quem denique
sequatur character conso-
nantis, r, videatur in Ta-
bula N^o 5. fig. 7.

de la voyelle a, par laquelle le verbe cy-dessus a commencé doit estre obmis toutes les fois que le verbe ou le mot precedent finira par une consonante, & qu'il faut mettre en sa place (comme j'ay déjà dit fort souvent) le caractère de la consonante qui suit, sçavoir d, horsmis quand vous voulez separer les mots.

Si vous voulez écrire ce mot (touaille) au milieu duquel se rencontrent quatre voyelles, formez le caractère de la consonante, t, & luy ajoutez le caractère de la triphthongue, oua, puis

Nota, character vocalis a, qui hoc ipsum verbum inchoat, omitendus est, si verbum antecedens in consonantem desinat, Et in locum ejus (ut saepius diximus) ponendus character consonantis subsequentiis d.

Si scribere velis vocabulum (tonaille) in cuius medio, quatuor ut vides concurrunt vocales, primum effirmetur character consonantis t, huic addatur character triphthongi,

vous tirerez immédiatement après celui-cy le caractère de la voyelle, i, auquel vous joindrez celui de la double consonante ll, mettant ensuite un point à la place de la voyelle, e, lequel il faudra néanmoins omettre, si le mot suivant commence par une consonne, comme nous avons répété plusieurs fois, vous trouverez ce même mot tacheographiquement écrit dans la Table N° 5. fig. 8.

Cette même règle vous servira pour écrire toutes les autres triptongues, des

oua, quem sequatur character vocalis i, junctus characteri duplicis consonantis ll, ponendo in locum vocalis e, punctum, quod ipsum tamen si aliud vocabulum (à consonante incipiens) sequatur, omitendum est, uti jam sæpius antea dictum fuit, videatur hujus vocabuli tacheographica descriptio in fig. 8.

Tabula N^o 5.

Et ad hunc modum omnes alie triphthongi scribende sunt, quarum voca-

quelles vous trouverez les exemples, & les mots écrits tacheographiquement, & placez chacun dans son rang dans la Table N^o 5.

Vous avez donc icy mon cher Lecteur, les caractères ou marques de toutes les diphtongues & triphthongues expliquées par des exemples desquels vous pouvez remarquer la facilité & la brieveté dans les mots que vous trouverez tacheographiquement écrits dans la Table cy-devant marquée.

Vous remarquerez, s'il vous plaist, sur ce même

bula seu exempla in Tab.

N. 5. tacheographicè scripta & ordine suo disposita, reperies.

Habes hic itaque optime Lector, omnium tam diphthong. quàm triphthong. notulas ac characteres exemplis illustratas, quorum & facilitatem, & brevitatem, vel ex ipsis quidem vocabulis in ea qua diximus Tab. N. 5. tacheographicè descriptis, facile colligere potes.

Observandum hic est;

fujet, que les signes ou caracteres des diphtongues ou triphongues n'ont aucun lieu determiné, lors qu'ils doivent estre joints aux autres caracteres, ainsi que les voyelles.

omnes has notulas seu characteres diphthong. & triphthong. nullum certum more vocalium sibi vendicare locum dum aliis characteribus adduntur, sed aequae vulgares literas, characteribus suis jungi, sicuti ex ipsis exemplis videre licet.



CHAPITRE VII.

Des Prepositions inseparables.

LES Prepositions inseparables dans la Langue Françoise sont, con, contre, de, dis, en, entre, in, par, pre, re, sous, sur, trans, lesquelles dans cet Art, ainsi que les triptongues, s'expriment chacune en particulier par un seul caractere tacheographique, lequel se forme sans peine, & avec une admirable promptitu-



CAPVT V.

De Præpositionibus inseparabilibus.

PPræpositiones inseparabiles linguæ Gallicæ sunt, *con, contre, de, dis, en, entre, in, par, pre, re, sous, sur, trans.* Quarum qualibet in hac arte æque ac triphthongi uno saltem caractere tacheographico exprimitur atq; citra laborem mira qua-

de, comme il paroît dans la Table des prepositions N^o 6. où j'ay démontré clairement la chose par des exemples.

Par exemple, si vous voulez écrire (conjoindre) formez premierement le caractère de la preposition, con, sur le formulaire que vous en trouverez dans la Table des prepositions N^o 6. liez au susdit caractère celui de la consonante, j, auquel vous ajoûterez le caractère de la diphtongue, oi, suivi de celui de la triph-tongue [ndr] & au lieu de la voyele, e, qui termine

dam celeritate exaratur,
uti ex tabula præpositio-
num N° 6. clarè apparet,
atque hic exemplis de-
monstrabitur.

Verbi gratia, si scriben-
dum foret verbum (con-
joindre) efformetur ad
exemplar tabul. præposit.
N° 6. character præposi-
tionis, con, eique appona-
tur character consonantis
j, huic addatur character
diphthongi, oi, quem sequa-
tur character triplicis con-
sonantis, ndr, huic denique

le verbe , vous mettrez un point dans la place déterminée que la voyelle devoit occuper. Voyez la Table N^o 6. fig. 1.

De semblable maniere s'écrit (contredire) formant en premier lieu le caractère de la preposition, (contre) auquel il faut ajouter celui de la consonante, d, puis mettre auprès du caractère de la précédente consonne, d, le caractère de la consonne, r, à la place déterminée de la voyelle, i, & un point dans le lieu que doit occuper la voyelle, e. Voyez la Table N^o 6. fig. 2.

apponatur punctum in locum vocalis, e, vide in Tab N° 6. fig. 1.

Similimodo si scribere velis (contredire) scribatur primum, character prepositionis, contre, cui addatur character consonantis, d, huic autem apponatur in locum vocalis, i, character consonantis, r, quem sequatur punctum, locum vocalis, e, occupans, vide in Tab. N° 6. fig 2. Et ad hunc modum reliqua voces harum pre-

La même methode doit estre observée pour écrire les autres prepositions qui restent, lesquelles vous trouverez tacheographiquement représentées dans la Table N° 6.



CHAPITRE VIII.

*Des Accens, Diæreses,
Virgules, Points & signes
d'Interrogation &
Parentheses.*

LES Accents, Diæreses,
& Virgules sont ban-

positionum sunt scribenda, quarum omnium tacheographicam descriptionem Tabul. N^o 6. monstrabit.



CAPVT VIII.

De Accentibus, Diæresi, Commatibus, & Punctis, Signis Interrogationum, Exclamationum & Parenthesi.

A Ccentus, Diæresis, & Comma, legibus hu-

nies par les loix de cet Art, puisque chacun pour peu versé qu'il soit aux Lettres, peut en lisant connoître les endroits où ils doivent estre placez ; & quoy que les Poincts ne soient pas plus nécessaires, neanmoins pour marquer la fin du sens, en quelque maniere il faudra commencer le mot que le poinct doit preceder, par un caractere plus grand qu'à l'ordinaire ; les Poincts d'interrogations & exclamations ne feront nullement changez, chacun s'en servira à la maniere & aux lieux accoustumez.

Nottez

jus artis , mulctantur
 exilio , quippe cum qui-
 libet mediocriter doctus ,
 ea facile , nullis acce-
 dentibus signis , legen-
 do percipere possit. Pun-
 cti verò nota seu sig-
 num quod idem mi-
 nimè necessarium , dig-
 nosci potest ; si vocem
 punctum sequens , ma-
 juscula litera inchoat :
 Signum verò interro-
 gationis & exclama-

Nottez que quoy que vous voyez dans la Table N^o 3. le caractere des consonantes, formé d'une grandeur extraordinaire, il ne s'ensuit pas que vous les deviez former dans cette proportion, je ne les ay representez si grands que pour vous mieux faire connoître la place des voyelles, leur juste proportion se trouvera dans la Table N^o 1.

Nottez encore que pour pratiquer cét Art il est nécessaire que vos plumes soient taillées pour écrire d'un caractere fort delié,

Tachcographia. 81
tionis communi & ordi-
naria sua exprimitur
nota.

FINIS.

82 *Tacheographie.*

pour éviter les inconve-
niens qui peuvent arriver
par la trop grande quan-
tité d'ancre que les plu-
mes ordinaires prennent
toujours.

F I N.



